

ABONNEMENT

Saumur: Un an 30 fr. Six mois 16 Trois mois 8

Poste:

Un an 35 fr. Six mois 18 Trois mois 10

On s'abonne:

A SAUMUR,

Au bureau du Journal ou en envoyant un mandat sur la poste, et chez tous les libraires.

POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE

L'ECHO SAUMUROIS

JOURNAL D'ANNONCES JUDICIAIRES ET AVIS DIVERS

BUREAU: PLACE DU MARCHÉ-NOIR

INSERTIONS

Annonces, la ligne . . . 20 Réclames, — . . . 30 Faits divers, — . . . 75

RÉSERVES SONT FAITES

Du droit de refuser la publication des insertions répétées et même payées, sauf restitution dans ce dernier cas; Et du droit de modifier la rédaction des annonces.

Les articles communiqués doivent être remis au bureau du journal la veille de la reproduction, avant midi. Les manuscrits déposés ne sont pas rendus.

On s'abonne:

A PARIS,

A L'AGENCE HAVAS 8, place de la Bourse.

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire. L'abonnement doit être payé d'avance.

Paraissant tous les jours, le dimanche excepté.

Les abonnements de trois mois pourront être payés en timbres-poste de 15 cent., envoyés dans une lettre affranchie.

SAUMUR, 23 SEPTEMBRE

Plus de huit jours se sont écoulés depuis la publication des Instructions de Monsieur le Comte de Paris, et depuis plus de huit jours, toute la polémique des journaux, tous les discours des députés portent sur ce grave document.

L'impression produite s'étend et pénètre au plus profond du pays, et il n'est pas possible aux républicains de dissimuler que même les plus indifférents trouvent dans le programme royal des idées qui répondent à leurs aspirations et à leurs besoins.

En vain, radicaux, opportunistes et modérés essaient de dénaturer le caractère de ces Instructions; on n'a souci de leurs commentaires.

Il n'est pas un citoyen, aussi ignorant qu'il soit des choses et des hommes de la politique, qui ne sourie quand il entend les républicains jacobins reprocher à Monsieur le Comte de Paris de ne pas suffisamment respecter le système parlementaire tel qu'il est aujourd'hui pratiqué, quand on se souvient de tous leurs attentats contre les Chambres et qu'on sait qu'en matière de Parlement leur idéal politique et libéral se résume dans la Convention et la Commune.

Les critiques des opportunistes sur le mode de votation des budgets, sur la composition de la Chambre Haute, sur les attributions du pouvoir exécutif, n'émeuvent pas davantage l'opinion; chacun se rappelant le cas que les opportunistes ont fait du contrôle financier, quel respect ils ont témoigné, notamment pendant leur dictature de la Défense nationale, pour le droit de représentation du pays, et le mépris qu'ils ont toujours professé pour les libertés publiques.

Toutes ces critiques, toutes ces attaques, toutes ces violences laissent le pays fort indifférent, et chacun étouffant le programme soumis par le Roi à la nation, y trouve une affirmation très nette du Droit monarchique, les lignes générales d'un pouvoir fort par

son principe, respectueux de la volonté du pays, disposé à garantir et à sauvegarder les droits de tous, les libertés publiques et les intérêts nationaux.

Voilà ce que l'on constate et les républicains le savent aussi bien que nous; c'est sans doute même parce qu'ils le savent, qu'ils se montrent aussi irrités dans leurs polémiques et aussi brutaux dans leurs discours et leurs écrits.

Les républicains, quoi qu'ils fassent, n'auront jamais pour défendre leur régime qu'un bon argument, c'est celui de M. Madiet-Montjau: — « Nous sommes les maîtres, usons de notre force et supprimons ce qui nous gêne. »

Voilà qui répond à tout.

Ils ont vraiment bien tort de tant se fatiguer à essayer de démontrer au pays que les Instructions de Monsieur le Comte de Paris ne sont pas assez parlementaires, assez libérales; ces Instructions les gênent parce qu'elles mettent fin aux équivoques, réconfortent les dévouements monarchistes, éveillent la confiance, font un appel qui est entendu à tous les bons citoyens et à tous les bons Français.

Pourquoi discuter? Supprimez! Pourquoi polémiquer? Proscrivez! Pourquoi se borner à de vaines démonstrations de plume? Frappez!

Voilà qui est dans vos traditions et vos moyens.

Tout le reste, pure comédie et simple hypocrisie.

République et République

Les États-Unis d'Amérique viennent de célébrer, en grande pompe et au milieu d'un véritable enthousiasme, le centenaire de leur Constitution, signée et ratifiée à Philadelphie, le 17 septembre 1787, par Washington et les autres fondateurs de l'indépendance américaine, délégués des treize premiers États de l'Union.

L'histoire des États-Unis d'Amérique, de-

puis un siècle, nous présente une période non interrompue d'accroissement et de progrès. Les treize États primitifs se sont augmentés de vingt-cinq États nouveaux. L'étendue du territoire a plus que décuplé. La population est aujourd'hui vingt fois ce qu'elle était au moment où la Constitution fut signée.

Si la grande République américaine est arrivée à ce degré de prospérité, c'est qu'elle n'a cessé d'être animée et vivifiée par un esprit tout différent de celui dont les partisans de la forme républicaine ont toujours été inspirés chez nous.

Les Washington, les Franklin, tous les fondateurs de la République des États-Unis étaient des esprits éminemment conservateurs et religieux. Ils ont inscrit le nom de Dieu en tête de leurs lois, et, encore aujourd'hui, au congrès de Washington, les séances des deux Chambres s'ouvrent toujours par une prière.

En même temps, la Constitution américaine ne manquait pas de prendre les précautions nécessaires contre les abus d'un parlementarisme dissolvant.

Par le droit de veto conféré au Président, elle donnait au pouvoir exécutif les droits d'un pouvoir fort, absolument indispensable dans un État démocratique.

Les ministres directement choisis par le Président et ne relevant que de lui ne devaient pas siéger dans les deux Chambres, et l'existence du cabinet était ainsi soustraite aux caprices des coterie parlementaires.

En même temps, le Sénat, représentant les grands intérêts des États de l'Union, recevait une part d'influence au moins aussi considérable que l'assemblée populaire, représentant le nombre, et tous les cultes obtenaient dès lors et n'ont jamais cessé d'obtenir depuis aux États-Unis la liberté, le respect et la protection que leur doit et que leur accorde tout gouvernement éclairé, mais qu'en France la République ne leur a jamais données.

Il n'y a donc rien de commun entre la grande République américaine et le triste

essai républicain trois fois renouvelé chez nous à grands frais et pour le plus grand préjudice des intérêts intérieurs et extérieurs.

Si les États-Unis ont pu vivre cent ans déjà avec la Constitution que Washington leur a donnée, c'est parce que cette Constitution donnait, dès le premier jour, à ce grand pays, dans la mesure où elles lui étaient indispensables, des garanties d'ordre, d'autorité et de respect, et parce qu'elle établissait dans les pouvoirs conférés au chef de l'Etat et au Sénat les contrepois nécessaires aux pouvoirs de l'assemblée populaire.

La République en France s'est établie dans des conditions entièrement différentes. Elle a suivi des errements tout opposés.

Nos finances perdues, notre sécurité compromise, toutes les sources de notre production nationale qui se tarissent les unes après les autres: voilà les résultats de ce système.

ALFRED LAFARGUE.

CHRONIQUE GÉNÉRALE

Les princes d'Orléans et les maisons royales d'Espagne et de Portugal ont célébré avant-hier l'anniversaire de la naissance de Madame la Comtesse de Paris, fille aînée de LL. AA. RR. le Duc et la duchesse de Montpensier.

De nombreux télégrammes de France ont été, à cette occasion, adressés en Angleterre à Madame la Comtesse de Paris.

LES BOULANGERS DE MARSEILLE

Le dernier arrêté du maire de Marseille fixant à 37 centimes 1/2 le prix du pain pour la quinzaine, a soulevé un vif mécontentement chez les boulangers.

On a dû verbaliser contre plusieurs d'entre eux qui s'obstinaient à vendre le pain 40 centimes.

Une délégation de la chambre syndicale a essayé de faire revenir M. Baret sur son arrêté, mais le maire a été inflexible.

18 Feuilleton de l'Écho Saumurois.

LA MORT D'UN FORÇAT

PAR CH. SAINT-MARTIN

Eugène, Louis et Jean s'élançèrent dans le canot. Aussitôt, Cartabut donna une poussée qui fit glisser la barque dans les vagues.

Cette manœuvre soudaine faillit précipiter Rouget dans l'eau.

— Diable! s'écria-t-il, voilà un plancher qui ne me va guère, j'aimerais mieux être dans les bois!

Cartabut se retourna avec étonnement:

— Dans les bois! dit-il. Que diable voulez-vous aller faire dans les bois?

Eugène et Jean, effrayés de l'imprudence de leur compagnon, s'empressèrent de rire aux éclats pour détourner l'attention du marin.

— Dans les bois, en effet, s'écria Eugène, le plancher est plus solide et plus sûr!...

Cartabut se mit tranquillement à l'arrière et commença à godailler et à diriger son embarcation avec une merveilleuse adresse.

— Je ne pense pas comme vous, dit-il; dans les bois, les branches d'arbres peuvent tomber sur vos têtes et vous écraser; ici, vous n'avez rien à craindre.

— Mais les tempêtes? — Les tempêtes! Oh! ce n'est pas si terrible qu'on veut bien le dire. J'en ai bien vu, moi, des tempêtes, et pourtant je suis encore de ce monde.

Quelques moments après, on aborda le Saint-François. Cartabut saisit un câble, attachsa sa barque à l'arrière et grimpa dans la chaloupe. Ses trois compagnons l'imitèrent.

Le Saint-François était un solide bateau de pêche à deux mâts, un grand au milieu et un plus petit à l'arrière. Les deux voiles étaient soigneusement repliées sur les vergues, et retenues par les cordages.

A l'avant était une petite cabine dans laquelle le soigneur Cartabut enfermait ses provisions, son biscuit, ses outils, ses menus filets et quelques vêtements de rechange. Ce fut de ce côté que le marin se dirigea d'abord. Il ouvrit la porte, disparut un instant à l'intérieur, et revint quelques secondes après couvert d'un vêtement de cout-chouc.

A l'arrière, étaient diverses marchandises que le Saint-François était chargé de conduire à Pornic, à Paimbœuf, à Noirmoutiers et notamment une caisse sur laquelle était disposé un carton portant ces mots:

Monsieur Potard, négociant.

Jean Beauregard lut cette adresse et parut

surpris. Il n'avait pas entendu dire qu'Eugène Carrou ou plutôt le Potard, puisqu'on l'appelait ainsi, exerçât un négoce quelconque, et il lui vint à la pensée que ce pouvait être encore une ruse imaginée par l'aide cuisinier du bague de Rochefort pour échapper plus sûrement aux gardes-chiourmes et pour dépister les gendarmes.

Rouget, pendant ce temps, contemplant avec admiration la mer et la côte.

La ville de Rochefort se dessinait vers l'est aux lueurs rosées de l'aurore, les grèves se succédaient, léchées par les vagues, et les dunes de sable, un peu échauffées, laissaient échapper de légères fumées qui s'élevaient doucement et tout droit vers le ciel.

En face du bateau, se dressait la haute falaise qui avait servi de refuge aux trois compagnons. On apercevait vaguement la grotte dans laquelle ils venaient de passer quelques heures.

Et enfin, à l'ouest, au nord et au sud, la mer, rien que la mer, dans toute sa beauté, dans toute sa majesté, sortant peu à peu des ombres de la nuit, et striée par l'aurore de toutes les plus belles couleurs de la nature, vert d'émeraude, rose clair, bleu d'azur, marron foncé, se fondait et se retrouvait ensuite avec une limpidité de cristal.

Le pauvre Rouget qui n'avait jamais vu ces magnificences restait debout dans le bateau, les mains croisées, les yeux fixes, la bouche légè-

ment entrouverte, en murmurant:

— Oh! que c'est beau!

Une seule chose le contrariait et l'humiliait, c'est que, n'étant pas habitué au roulis, il chancelait à tout instant et était obligé de se retenir au mât pour ne pas tomber. Mais il devait promptement acquiescer plus de solidité.

Cartabut, cependant, ne perdait pas une seconde pour profiter de la marée et de la brise nationale qui se levait. Il lâcha les cordages, laissa tomber les voiles, les attacha solidement à babord et à tribord, mit tout en ordre dans le Saint-François, et se releva enfin pour examiner le ciel.

— Bon temps, bon vent, dit-il. Nous filerons vite dans une heure.

Puis, il vint à l'avant et appela Eugène.

— A l'aide, monsieur Potard!

Le Potard et Jean Beauregard s'élançèrent pour aider Cartabut dans sa manœuvre. Rouget, pensif, jugeant son concours inutile puisqu'on ne le demandait pas, resta à sa place, en continuant à sonder les lointains de l'horizon et à écouter le bruit monotone des vagues se brisant sur les cailloux de la plage.

Cet homme des bois était un rêveur qui ne pouvait être insensible aux beautés de l'Océan.

Cartabut, le Potard et Beauregard levèrent l'encre et l'amènèrent à leurs pieds.

Un instant après, quelques coups de barre

On annonce de Jurançon, près de Pau, la mort du commandant Gustave Bernadotte, le plus ancien survivant de la famille de ce nom.

Le commandant était petit-neveu du roi de Suède, officier de la Légion d'Honneur, officier de l'ordre royal de l'Épée et grand-croix de l'ordre de Wasa.

Il était âgé de quatre-vingt-sept ans.

OBSÈQUES DU GÉNÉRAL DE SONIS

Les obsèques définitives du général de Sonis ont eu lieu, hier jeudi, dans la crypte de l'église du Sacré-Cœur de Loigny, près Le Mans, ainsi que nous l'avons annoncé.

C'est sous les voûtes de cette église, construite sur le champ de bataille de Loigny, que reposent déjà les restes glorieux de douze cents braves, tués le 2 décembre 1870, aux côtés du vaillant général dont on vient de célébrer les obsèques. C'est également près du petit bois immortalisé par la charge héroïque des zouaves pontificaux, situé à quelques centaines de mètres du bourg de Loigny, que le général de Sonis reçut la cruelle blessure qui vient de l'enlever après dix sept années de souffrances. La place du général était au milieu de tant de braves soldats; il va donc reposer au milieu d'eux.

Nous recevons, au sujet des obsèques de M. le général de Sonis, la dépêche suivante :

Orgères, 2 h. 30 soir.

Plus d'un millier de personnes ont assisté ce matin aux funérailles du général. Deux cents prêtres ont pris place dans l'église. Les six fils du général conduisaient le deuil. Le drapeau des zouaves était placé sur le catafalque.

L'oraison funèbre du général de Sonis, prononcée par M^r Freppel, est une admirable glorification du soldat chrétien.

Étaient présents aux obsèques les généraux Barry, Allan, de Charette, 200 anciens zouaves, le colonel d'Albion, le commandant de Couéssin, les officiers de Falaiseau, du Réau, du Puget, Jacquemont, de Moncuit. Dans la foule on remarquait MM. de Claye, de La Brière, de Meurville.

BULLETIN FINANCIER.

Paris, 22 septembre. Le marché semble lancé résolument dans le sens de la hausse : 3 0/0, 81 58; 4 1/2 0/0, 109.10.

Les obligations foncières et communales à lots du Crédit Foncier conservent leur bon courant d'affaires. Aux prix actuels de 480 et 485, les capitalistes se hâtent de mettre en portefeuille un titre qui leur assure des bénéfices certains.

La Société Générale donne lieu à des échanges suivis à 461.25. Le mouvement de hausse que nous annonçons se produit avec une régularité de bon augure pour l'avenir.

La Banque d'Escompte cote 472. Les tendances continuent à porter ce titre aux environs de 500 qui est son cours normal.

Les Dépôts et Comptes courants sont immobiliers à 600.

Bien des personnes sont embarrassées pour vendre des nues-proprétés dont elles ont hérité; nous les engageons vivement à s'adresser à la

adroitement donnés amènent le *Saint-François* hors de l'abri des falaises, et le vent commença à agiter les voiles qui se gonflèrent peu à peu et donnèrent l'impulsion à la barque.

— Bravo! bravo! s'écria le Polard enthousiasmé, nous marchons.

Cartahut sourit dans sa barbe rousse : — Attendez encore une seconde, dit-il, et vous verrez que nous filerons comme un vapeur.

La brise s'élevait, en effet, et le *Saint-François* prenait le large avec rapidité.

Les falaises disparaissaient les unes après les autres, le vent du sud poussait le bateau loin de Rochefort dont on n'apercevait déjà plus que les hauts monuments avec leurs flèches pointues ou rondes.

Cinq heures sonnèrent dans le lointain à toutes les horloges de la ville, et l'écho porta distinctement les cinq coups sur les flots.

Tout à coup, Cartahut se redressa et demeura immobile.

Trois coups de canon venaient de retentir. Le bruit fut repercuté par tous les rochers. Une petite fumée blanche s'éleva au-dessus du pont.

Un des grands bras du Sémaphore s'agita et fit un signal que Cartahut connaissait sans doute, car sa figure s'éclaira d'un sourire équivoque.

compagnie d'assurances sur la vie l'Abaille qui achète ces valeurs aux conditions les plus avantageuses.

Le Crédit Lyonnais toujours sans affaires, il conserve le même cours avec tendance à la baisse.

Les Polices A B de l'Assurance financière sont très recherchées des petits capitalistes qui s'y emploient de préférence en raison de son prix peu élevé et de son intérêt rémunérateur de 5 0/0. L'action de Panama est à 360. Ses obligations des diverses séries sont très demandées.

Peu de variations dans les cours des actions de nos chemins de fer. Les obligations sont très fermes.

Nouvelles militaires.

Le ministre de la guerre ayant manifesté le désir de rappeler le plus tôt possible du Tonkin le bataillon de chasseurs à pied et les bataillons de zouaves qui font partie de la division d'occupation, on recherche au ministère de la marine les moyens de remplacer les bataillons ci-dessus par l'infanterie de marine.

On sait que les officiers des différentes armes ont été autorisés à porter une vareuse peu coûteuse et infiniment commode. Il faut bien avouer que ce vêtement n'a pas bel aspect et qu'il paraît fait pour la tenue de campagne plutôt que pour la tenue de ville.

Aussi le ministre de la guerre, ayant appris que dans certaines villes les officiers portaient la vareuse durant toute la journée, leur a-t-il rappelé, par une note adressée aux commandants de corps d'armée, que le port de la vareuse n'est toléré qu'en campagne, aux grandes manœuvres, dans les routes, dans les bureaux, pendant les exercices et pour la tenue du matin. Le soir, il faudra échanger la vareuse contre le dolman ou revêtir l'habit bourgeois; le mal n'est pas grand, en vérité.

CHRONIQUE LOCALE ET DE L'OUEST

Le mouvement de la population dans le département de Maine-et-Loire, pour l'année 1886, se décompose ainsi :

Mariages, 3,834; divorces, 20. Naissances. — Enfants légitimes, sexe masculin, 4,905; sexe féminin, 4,593. Enfants naturels, sexe masculin, 298; sexe féminin, 325. Total des naissances, 10,424. Morts-nés, sexe masculin, 282; sexe féminin, 493. Total des morts-nés, 475. Décès. — Sexe masculin, 5,558; sexe féminin, 5,361. Total des décès, 10,919. Excédent des décès, 798.

Une appréciation sur les manœuvres du 9^e corps

M. le capitaine Barthélemy, le chroniqueur militaire du *Paris*, dont tout le monde reconnaît la compétence, résume ainsi qu'il suit son appréciation personnelle sur l'ex-

Jean Beuregard, préoccupé, interrogea le marin :

— Qu'est-ce que c'est? demanda-t-il.

— C'est le canon du bague. Un forçat s'est échappé.

Au même instant, trois autres coups retentirent. — Diable! fit Cartahut, six coups de canon, deux forçats évadés. Voilà de la besogne pour la gendarmerie.

Rouget et Beuregard échangèrent un coup d'œil. Leurs visages étaient livides. Une sueur froide couvrait leurs fronts.

Cartahut, visiblement étonné, demeurait debout.

Mais le Polard, à l'arrière, les yeux fixés sur le petit nuage de fumée blanche, souriait malicieusement :

— Trop tard, messieurs, murmura-t-il, trop tard!

(A suivre.)

VILLA PLAISANCE

Dimanche 25 Septembre, à 4 heures, Grand concours de tir à la carabine de précision.

12 MAGNIFIQUES PRIX SERONT DÉcernés.

Prix du carton : 0 fr. 50 centimes.

Le soir, à 8 heures, grand Bal civil.

périence des grandes manœuvres du 9^e corps :

Saumur, le 19 septembre 1887.

« La grande parade du 9^e corps d'armée et de la 24^e division, dont le spectacle a été donné aujourd'hui aux officiers étrangers, m'a montré, une fois de plus, que nous possédons une infanterie superbe.

« Je viens de voir défiler trente-sept bataillons recrutés dans la Touraine, l'Anjou et le Poitou, la Vendée et la Bretagne. Je les ai naturellement comparés aux bataillons de Gascons que je voyais, il y a huit jours, aux environs de Toulouse. Je ne saurais dire qu'ils leur sont supérieurs, mais, à coup sûr, les uns valent autant que les autres, et ceux-ci comme ceux-là ont une haute valeur. Je suis bien persuadé que cette opinion, que j'ai entendu exprimer par les gens les plus autorisés à formuler leur sentiment, est aussi celle de M. le major de Huene, le premier attaché militaire allemand, qui n'a pas perdu de vue un seul instant nos fantassins et qui les a suivis dans les marches comme dans les combats offensifs ou défensifs, étudiant leurs formations et ne se gênant nullement pour se renseigner.

« Oui, nous avons au 9^e corps d'armée, comme au 41^e, comme au 47^e, des troupes d'infanterie qui ont fait sans fatigue et sac au dos jusqu'à quarante et cinquante kilomètres par jour, tout en combattant, en avançant ou en reculant à travers les terres labourées, et qui, le lendemain de ces rudes journées, se présentaient dans la plus saine attitude pour supporter à nouveau d'aussi dures fatigues, s'il le fallait.

« J'ai vu ces bataillons passer tout à l'heure avec une apparence véritablement martiale et une allure rapide qui doivent nous donner pleine et entière confiance dans la solidité de notre infanterie.

« Je n'en dirai pas autant de notre cavalerie.

« Il y avait, à la revue d'aujourd'hui, trois brigades contenant des cuirassiers, des dragons, des chasseurs et des hussards.

« L'une de ces brigades a défilé dans le désordre le plus complet.

« Il importe d'ajouter toutefois que le défilé se faisait au galop.

« Mais malheureusement cette confusion dans les rangs ne fait que confirmer les plaintes qu'a soulevées dans tous les états-majors le mauvais emploi ou l'insuffisance dans la conduite de la cavalerie au courant des opérations qui viennent de se terminer sur les bords du Thouet.

« Je veux bien encore reconnaître que le rôle de la cavalerie était forcément secondaire dans ce pays si coupé et si couvert.

« Mais elle a mal fait son service d'exploration.

« Il semblerait qu'elle ait attendu l'occasion de charger.

« L'occasion ne s'étant pas offerte, la cavalerie n'a rien fait de bon, au grand désespoir des jeunes officiers, qui sentent que leur arme a surtout un grand rôle stratégique à jouer dans les prochaines guerres et qui étaient profondément mortifiés des fautes dont ils avaient à subir moralement les conséquences.

« Il y a, en ce moment, deux écoles dans la direction du mode d'instruction et de combat de la cavalerie. L'une voudrait tout donner la prédominance à l'action sur tout le théâtre des opérations : c'est l'école nouvelle. L'autre paraît disposée à borner son horizon au champ de bataille : c'est l'ancienne école. Elle vient de montrer, dans les manœuvres du Thouet, que sa doctrine ne répond plus aux exigences de la guerre moderne, de la guerre faite avec de grandes armées qui s'étendent sur de grandes superficies, de la guerre faite avec des armes à feu dont la portée rendra presque toujours inefficace l'offensive de la cavalerie au point de vue tactique, même en cas de surprise.

« Ou je me trompe fort, ou d'importantes modifications seront introduites cet hiver dans l'organisation et l'instruction de la cavalerie. »

Le colonel Brakenhjelm

Parmi les nombreux officiers étrangers qui ont assisté aux grandes manœuvres du 9^e corps, et habité notre ville pendant quelques jours, les Saumurois ont remarqué un brillant officier suédois, M. le colonel de Brakenhjelm, qui n'était point pour eux un inconnu. — En effet, au sortir de l'École militaire de Stockholm, en 1861, M. de Brakenhjelm vint à Saumur avec quel-

ques-uns de ses compatriotes. Il suivit pendant deux ans les cours de l'École de cavalerie, où il laissa la réputation d'un cavalier accompli.

En quittant Saumur, M. de Brakenhjelm obtint, non sans peine, l'autorisation de prendre du service dans l'armée française. Il fut attaché en qualité de sous-lieutenant au 1^{er} chasseurs d'Afrique.

Quand éclata la guerre du Mexique, ce régiment fut appelé à faire partie de l'expédition.

Dans cette campagne si malheureuse, à la bataille livrée en avant de Puebla, M. de Brakenhjelm, entouré d'ennemis, ne dut son salut qu'à son sang-froid et à la vigueur de son bras. Il blessa grièvement deux des Mexicains qui l'attaquaient, reçut à bout portant un coup de pistolet dont la balle lui traversa le corps; et, malgré cette affreuse blessure, d'un coup de sabre il fendit la tête de ce troisième assaillant, puis tomba sans force, inanimé et sanglant, sur ses adversaires abattus.

Découronné de la Légion d'Honneur sur le champ de bataille, pour ce brillant fait d'armes, il resta pendant trois mois suspendu entre la vie et la mort; la force de son tempérament triompha du mal, et, dès qu'il put remuer, il s'embarqua pour la France, revint à Saumur, où ses amis l'accueillirent chaleureusement. Il regagna péniblement la Suède, où le récit de ses exploits l'avait précédé. Depuis cette époque, il a travaillé activement à l'instruction de la cavalerie suédoise.

En récompense de ses services, il fut nommé, en 1880, colonel du 4^e régiment de cavalerie (1^{er} de hussards), resté célèbre en Suède.

Ce fut à la tête de ce régiment, qu'il commandait, que Gustave-Adolphe, le héros du Nord, s'ensevelit dans son triomphe, à la bataille de Lutzen, en 1632.

R. DETRICHE.

Décidément la *Petite France* retarde. Elle ne donne que dans son dernier numéro, paru ce matin, l'ordre du jour adressé aux troupes, à l'issue de la revue du 9^e corps d'armée, par le général Carrey de Belle-mare.

On sait que nous avons publié dès mardi ce document.

A quoi sert donc à la *Petite France* son fil spécial?

LE MANIFESTE ROYAL ET « L'UNION LIBÉRALE »

Le manifeste de Monsieur le Comte de Paris inquiète visiblement la presse républicaine et radicale.

L'*Union libérale* de Tours a entrepris de disculper la République des accusations portées contre elle; mais elle ne nous semble pas y avoir réussi.

« La tranquillité matérielle, dit le manifeste, est à peine assurée. Partout la faction triomphante opprime le reste des citoyens. Personne, enfin, n'a confiance dans le lendemain. »

L'avocat du radicalisme, pour rétorquer l'argument, rappelle que la tranquillité matérielle était encore moins assurée sous le gouvernement de Juillet, que nombre de « coups de mains » ensanglantèrent alors la rue.

Cela est vrai jusqu'à un certain point. Les républicains ne cessèrent de conspirer contre Louis-Philippe comme ils avaient fait contre Louis XVIII et Charles X, comme ils firent contre Napoléon III; mais de ce que les faiseurs de « coups de main » sont enfin parvenus à s'établir au pouvoir, s'ensuit-il que la France soit plus heureuse? Les conservateurs, eux, sont en général très débonnaires; ils conspirent rarement; ils ne demandent pas à l'éméute, au pétrole, à la dynamite le triomphe de leurs idées; ils aiment mieux souffrir plus longtemps que « d'ensanglanter à chaque instant la rue ». Malheureusement, grâce à leur patience, les faiseurs de « coups de main », les révolutionnaires de toute sorte demeurent attablés au festin du budget qu'ils gaspillent à plaisir.

Ce ne sont pas les révolutionnaires qui feront des « coups de main » contre un régime si favorable aux coupe-jarrets de la politique; ils savent qu'à chaque changement de ministère, leurs nouvelles couches de vulgaires ambitieux, de déclassés, de tarés, d'apostats et d'étrangers parviendront à tour de rôle à prendre leur part de la

curée. Mais les honnêtes gens finiront bien, nous l'espérons, par comprendre que, loin d'avoir à goguer, ils ont tout à perdre au maintien d'un pareil régime.

La feuille rouge essaye en vain de prouver que la République n'opprime pas la majorité des citoyens. « Épurer », c'est-à-dire républicaniser la magistrature et l'armée en y faisant entrer la politique, enlever aux congrégations religieuses le droit d'association, chasser les sœurs et les aumôniers des hôpitaux, imposer l'instruction athée au mépris de la liberté de conscience sous peine d'amende et de prison, porter atteinte au Concordat et préparer la suppression du budget des cultes, tolérer dans la presse les romans les plus ignobles qui corrompent les mœurs de la nation, des attaques perpétuelles contre la magistrature, l'armée et le clergé, et des provocations incessantes à la guerre sociale, gaspiller enfin les deniers publics au profit d'une coterie de politiciens, quitte à nous mener à une banqueroute qu'on ne retarde plus qu'à force d'expédients, tout cet ensemble de violences, d'attentats, de brigandage légalement organisé, c'est pour l'Union libérale l'idéal du « régime démocratique » et de la « liberté »; et ceux qui exercent sur toute la France ce despotisme odieux avec tant d'impudence ne seraient pas une « faction triomphante », parce que, devenus maîtres de l'administration, ils ont pu, à force de calomnies contre les conservateurs, de promesses jamais tenues et de mensonges de toute sorte, faire parler le suffrage universel à leur guise.

Mais la feuille de M. Wilson ne voit-elle pas s'avancer contre le régime qui lui est cher la marée montante d'une réprobation générale, d'une lente, mais fatale et bientôt définitive condamnation? Si, elle entrevoit ce péril dont les signes avant-coureurs se sont manifestés aux dernières élections, et elle craint que la minorité conservatrice, déjà imposante, ne devienne la majorité aux élections prochaines.

THÉÂTRE DE SAUMUR

M. Justin Née, le nouveau directeur des théâtres d'Angers, et de Saumur, nous a officiellement annoncé les débuts de sa troupe d'opéra sur notre scène pour le lundi 3 octobre.

Cette première représentation sera composée de *Si j'étais roi*, le brillant opéra-comique d'Adolphe Adam.

D'ici quelques jours, nous publierons le tableau du personnel.

M. Loir-Mongazon, capitaine au 4^e régiment de zouaves, est nommé capitaine adjudant-major au corps.

Par décret en date du 15 septembre, ont été nommés au grade de sous-lieutenant, aux 77^e et 145^e de ligne, les élèves de l'École spéciale militaire dont les noms suivent, savoir :

Au 77^e de ligne : MM. Levesque-Dorostu, Roux-Joffrenot de Montlebert, Blavier; au 145^e de ligne : MM. Legars, Grille, de Saint-Exupéry.

INCENDIE DANS LA FORÊT DE FONTEVRAULT

On nous écrit de Montsoreau, 21 septembre :

« Ce matin, vers huit heures, le feu s'est déclaré dans la forêt de Fontevrault, au lieu appelé l'Habit; quatre hectares environ de bois, appartenant à MM. Magnan et Laffé, de Montsoreau, ont été détruits.

« Au premier avis, la gendarmerie de Fontevrault et la troupe composant la garnison de cette ville se sont transportées sur les lieux et ont fait les plus grands efforts pour arrêter les flammes.

« A onze heures, on était maître du feu. Un grand nombre d'habitants des communes voisines, parmi lesquels on remarquait M. Clergeau, maire de Candes, se sont joints à la troupe et à la gendarmerie, et ont fait preuve d'un zèle digne d'éloges.

« D'après les premiers renseignements recueillis, on serait porté à attribuer cet incendie à la malveillance. »

DÉPARTEMENT DES DEUX - SÈVRES

Élection du 25 septembre.

Voici l'appel que M. Maurice Aymé de la Chevrelère, maire de Paizay-le-Tort, candidat conservateur, adresse aux électeurs :

A MM. les Électeurs des Deux-Sèvres.

« Messieurs,

« Le parti conservateur tout entier m'a désigné pour soutenir, dans la lutte qui va s'engager, le drapeau de la défense sociale.

« Quoi qu'il advienne, quelle que soit l'issue du combat, ce témoignage d'unanime confiance restera l'honneur de ma vie.

« Mon père était depuis dix ans déjà conseiller général du canton de Melle, lorsque en 1874 plus de cinquante-huit mille suffrages l'envoyèrent, le second sur la liste de sept députés, à l'Assemblée nationale; mon nom n'est donc pas nouveau pour vous.

« En ce qui concerne mes opinions, je suis profondément convaincu que la Monarchie peut seule ramener dans notre cher pays, si éprouvé par les querelles intestines et par la crise terrible qui en résulte, la paix et la prospérité ardemment désirées par tous les Français vraiment dignes de ce nom. Ma conviction est que ce retour d'un gouvernement solide et durable ne saurait tarder à se produire par une manifestation de la volonté de la nation désabusée enfin et lasse des palinodies de gens qui font du suffrage universel le marche-pied de leur ambition.

« Désigné par un congrès où l'élément radical imposait sa volonté, M. Goirand siègerait incontestablement à l'extrême-gauche de la Chambre. Son programme comprend donc la suppression de l'hérédité de frère à frère; et, en matière religieuse, non-seulement la séparation des Eglises et de l'Etat, mais la suppression de toute religion. Son journal, la Gazette des Deux-Sèvres, qui relate avec de si pompeux éloges les mariages et surtout les enterrements civils, ne poursuit pas d'autre but.

« Les électeurs des Deux-Sèvres ne peuvent sanctionner par leur vote un tel programme, contre lequel, en ce moment même, le gouvernement républicain semble vouloir réagir. En envoyant au Parlement un homme modéré et voulant la paix, à la place de M. Henri Giraud, vous affirmerez, Messieurs, votre volonté de mettre fin à une politique d'oppression et de combat.

« Maurice AYMÉ DE LA CHEVRELÈRE,
Maire de Paizay-le-Tort. »

MORT DU NOUVEL EVÊQUE DE LAVAL

M^r Victor Maréchal, le nouvel évêque de Laval, vient de mourir après avoir été un mois à peine à la tête de son diocèse.

Quelques jours après son entrée solennelle dans cette ville, le 7 août dernier, M^r Maréchal était tombé malade et son état avait donné des inquiétudes à ses médecins. Mais un mieux s'était produit, et, depuis, rien ne faisait prévoir une issue fatale.

Le mal a empiré presque subitement et, avant-hier, vers trois heures de l'après-midi, M^r Maréchal rendait son âme à Dieu, après avoir reçu les derniers sacrements des mains de M. l'abbé Périer, son secrétaire particulier.

M^r Maréchal était âgé de 49 ans.

POITIERS. — Mercredi matin, vers 10 heures 1/2, le sieur Louis Leroy, ancien concierge du tribunal civil de Poitiers, a été trouvé pendu à l'espagnolette de la croisée de sa chambre, boulevard Pont-Achard.

On attribue ce suicide au chagrin que lui avait causé la mort de sa femme, décédée il y a un an environ.

NANTES.

Un chat enragé. — Lundi soir, à la sortie des ouvrières de l'usine de conserves alimentaires appartenant à M. Peneau et située à Chantenay, une chatte, qui vivait dans la maison, vint s'accrocher à la robe d'une employée, depuis trente-deux ans au service de l'usine. Celle-ci repoussa la chatte, qui la saisit au talon, et la mordit si cruellement qu'elle trancha le tendon du pied.

Aux cris de l'ouvrière, la portière accourut et voulu calmer la chatte. Mais l'animal furieux planta ses dents dans la main de la malheureuse, à la base du pouce.

On emprisonna aussitôt la chatte dans un hangar, où la bête en furie mit en pièces deux petits chats qu'elle avait mis bas récemment. Puis elle fut abattue à coups de fusil, et transportée chez M. Abadie, qui déclara qu'on se trouvait en présence d'un cas d'hydrophobie des mieux caractérisés.

M. Peneau accompagna donc lui-même, mardi soir, à la gare, ses deux employées qu'il a dirigées à ses frais sur Paris, afin de

les faire entrer à l'institut Pasteur, sur la recommandation de M. Firmin Colas, maire de Chantenay, qui a donné dernièrement le nom de Boulevard Pasteur à la percée où est située l'usine de M. Peneau.

Qu'on juge de l'inquiétude de M. Peneau; ses deux fils, âgés, l'un de six ans, l'autre de dix ans, avaient joué toute l'après-midi dans le hangar, à côté de la chatte enragée, couchés en ce moment auprès de ses deux petits !

L'ouvrière mordue au pied souffrait vivement à son départ, et le cou de pied était enflé jusqu'au-dessus de la cheville.

(Espérance du Peuple.)

LES MANOEUVRES DU 9^e CORPS

Voici un extrait de l'article paru avant-hier en tête du Journal d'Indre-et-Loire, avec la signature *, officier supérieur :

Histoire du terrain

Le terrain sur lequel se sont faites les grandes manœuvres s'étend sur une partie des départements de la Vienne, des Deux-Sèvres et du Maine-et-Loire.

Pays de plaines dans la Vienne, il devient accidenté dans les Deux-Sèvres et le Maine-et-Loire.

Deux rivières l'arrosent : la Dive et le Thouet; la Dive, plate et marécageuse; le Thouet, capricieux, aux boucles nombreuses, aux pittoresques méandres.

Sur ce terrain si varié se sont livrées déjà de nombreuses batailles.

Le 3 octobre 1569, le duc d'Anjou, plus tard Henri III, remportait à Moncontour une victoire complète sur les protestants que commandait Coligny. Les protestants perdirent 10,000 hommes, leurs bagages et leur artillerie.

Cette victoire était du reste l'œuvre de l'habile Tavannes qui commandait sous le duc d'Anjou.

L'amiral de Coligny assiégeait Poitiers. Pour lui faire lever le siège de cette ville, Tavannes vient établir son camp devant Châtelleraut où se trouvait un certain nombre de chefs huguenots.

A cette nouvelle, Coligny s'éloigne de Poitiers, et marche, son armée en bataille, droit sur Châtelleraut.

Aussitôt Tavannes et le duc d'Anjou battent en retraite et passent la Creuse à Port-de-Piles.

Pour être tranquille dans sa retraite, Tavannes, ainsi qu'il nous le raconte dans ses mémoires, « garnit les passages d'arquebusiers et chevaux légers qui amusaient et trompent si bien l'amiral qui suivait, qu'il est forcé de loger au lieu de suivre ».

Arrêté dans sa marche, Coligny s'éloigne de six lieues, passe la Creuse et vient camper à Faye-la-Vineuse.

Là, voyant sa situation compromise, il se replie sur le Bas-Poitou.

Tavannes, alors, accourt à marche forcée pour lui couper la route.

Il l'atteint, le surprend et cause un certain désordre dans son armée.

Coligny, la nuit venant, établit son armée à Moncontour. Après avoir hésité longtemps, il se décide à accepter la bataille.

Il développe ses lignes dans la plaine de Moncontour et dans la direction d'Airvault, où il espère franchir le Thouet.

L'armée du duc d'Anjou comprenant huit mille chevaux, seize mille fantassins et quinze pièces de canon; celle des Huguenots, sept mille chevaux et seize mille fantassins, onze canons.

Tavannes range ses bataillons et escadrons de front, les Suisses en avant, les flancs couverts par des arquebusiers et des chariots.

A la droite, sont placés un régiment de cavalerie française, un de reîtres et un d'Italiens; à la gauche, deux de cavalerie française; au milieu, un de reîtres.

La réserve est sous les ordres de M. de Cossé et derrière les Suisses.

L'artillerie est avancée sur les deux coins, auprès de l'infanterie.

L'aile droite, en forme d'avant-garde, est conduite par M. de Montpensier, la gauche qui est la bataille par le duc d'Anjou.

L'armée des huguenots est de même étendue, les lansquenets et les arquebusiers au milieu.

L'amiral conduisait l'avant-garde sur le flanc droit, et le comte Ludovic commandait à la bataille un flanc gauche.

Les catholiques inclinent à gauche pour

barrer aux protestants le chemin d'Airvault.

L'avant-garde catholique se trouve face à face avec la bataille huguenote et l'avant-garde protestante avec la bataille catholique.

Tavannes tient en échec avec sa bataille l'avant-garde ennemie, afin de permettre à l'avant-garde catholique de défaire la bataille ennemie qui était faible.

Là était la première faute de Coligny qui avait laissé les plus faibles en face des plus forts.

Il commet une seconde faute en laissant se retirer les princes de Navarre et de Condé et une troisième en envoyant 4,500 reîtres contre les Suisses, qui arrivaient, couverts par des arquebusiers et des chariots, renforcer la bataille catholique.

Dès lors, Coligny était bien battu et il ne peut que fuir en laissant un grand nombre des siens sur le terrain.

D'autres opérations militaires se sont faites dans cette région, sur le Thouet, lors de la prise de Thouars par l'armée vendéenne.

Thouars était défendu par le général Quélineau qui avait six mille hommes à sa disposition.

Il avait concentré ses forces dans Thouars, en laissant seulement 400 gardes-nationaux d'Airvault pour défendre le pont de Vérines, situé au nord de Thouars.

Tandis que, placés sur la rive gauche, Lescure fait une fausse attaque sur Thouars et La Rochejacquelein sur le pont de Vérines, Bonchamps franchit le Thouet au Gué-aux-Riches au nord de Vérines avec sa cavalerie et tourne la position.

C'était la une très belle opération dont aurait pu se souvenir l'autre jour le général Millot.

Le Jardin, journal d'horticulture générale, publié par la maison Godefroy-Lébeuf, à Argenteuil (Seine-et-Oise), avec la collaboration de M. le marquis de Chevillon, de M. Ch. de Franciosi, président de la Société d'horticulture du Nord; de MM. Ch. Ballet, Bergman, Chatenay, Correvon, etc., etc.

Abonnements : Un an, 42 fr.; six mois, 22 fr. Les abonnements sont reçus aux bureaux du journal.

L'agence du **Crédit Lyonnais**, à Angers, reçoit les **dépôts d'argent** et délivre des **Bons à échéance** rapportant les intérêts ci-après :

A 5 ans, 5 0/0	A 12 mois, 3 0/0
A 3 ans, 4 1/2	A 6 mois, 2 1/2
A 2 ans, 4 0/0	A 3 mois, 2 0/0
A 18 mois, 3 1/2	A vue, 1 0/0

AVIS AUX CHASSEURS

On vient de recevoir à l'**Épicerie Centrale** les excellents *Pâtés de Saint-Hubert*, si estimés à Paris, composés de lièvre et de chevreuil, — qui sont vendus selon grandeur :

La boîte n° 1.....	1 f. 40
La boîte n° 2.....	2 »
La boîte n° 3.....	2 75

CHANGEMENT DE DOMICILE

M. V. ANJUBAULT, Chirurgien-Dentiste à PARIS, rue de Provence, 66, informe sa clientèle que son Cabinet de SAUMUR, actuellement rue Beaurepaire, est transféré **rue Saint-Jean, n° 8**, au premier (maison Grelot).

Le Cabinet est ouvert tous les jours, de 8 à 11 heures e de midi à 6 heures.

Eviter les contrefaçons

CHOCOLAT MENIER

Exiger le véritable nom

LE **VIN AROUD** au QUINA, ou FER & à la VIANDE

est le médicament par excellence, le reconstituant le plus énergique pour combattre le CHLOROSE, l'ANÉMIE, l'Appauvrissement ou l'Altération du SANG. Il convient à toutes les personnes d'une constitution languissante ou affaiblie par le travail, les veilles, les excès ou la maladie. Chez FERRE, place 102, r. Richelieu, PARIS, & Pharm.

PAUL GOÛT, propriétaire-gérant.

FAILLITE GUIGNARD, FÉLIX.

Les créanciers de la faillite du sieur Guignard, Félix, marchand de vins à Saumur, sont avertis, en conformité de l'article 492 du Code de commerce rectifié, qu'ils doivent, dans le délai de 20 jours à partir d'aujourd'hui, se présenter en personne ou par fondé de pouvoirs à M. Proust, Ludovic, expert-comptable à Saumur, rue Dacier, 43, syndic définitif de ladite faillite, et lui remettre leurs titres accompagnés d'un bordereau sur timbre, indicatif des sommes par eux réclamées, si mieux ils n'aiment en faire le dépôt au greffe du Tribunal de commerce de Saumur. La vérification des créances commencera le 18 octobre prochain 1887, à une heure du soir, en la salle des faillites, devant M. le juge commissaire, et sera continuée sans interruption.

(641) Le Greffier, GAUTIER.

Etude de M^e LE BARON, notaire à Saumur.

A VENDRE

UNE PETITE PROPRIÉTÉ

Comprenant Maison et Jardin, contenant 25 ares,

Située près la station de Nantilly;

12 ARES DE TERRE

Aux Marigrolles, commune de Saumur.

A VENDRE

Maison avec Jardin

A 2 kil. de Saumur. S'adresser à M. CHEVALLIER-BOURBEAU, à Saint-Lambert. (589)

A LOUER DE SUITE

UNE MAISON

Située au Pont-Fouchard, avec Jardin, ayant appartenu à M. Raimbaul.

S'adresser, pour traiter, à M^e GAUTIER, notaire à Saumur.

A LOUER DE SUITE UNE MAISON

Située à Saumur, rue de l'Abreuvoir, n° 14,

AVEC ÉCURIE, REMISE ET JARDIN.

S'adresser, pour traiter, à M^e GAUTIER, notaire à Saumur.

A LOUER

En totalité ou par parties

ANCIENNE MAISON DU PRINTEMPS

Située rue de la Tonnelle.

S'adresser à M^e veuve COUTARD, place du Petit-Tbouars, Saumur.

A Louer Présentement

UNE MAISON

Avec Cour, Jardin, Ecurie et Remise,

Rue de la Visitation et rue de la Marine,

Occupée précédemment par le capitaine Lefranc.

S'adresser à M. BALLIER, garde-séquestre, rue du Champ-de-Foire.

A VENDRE

Une TONNE pouvant cuver sept barriques.

S'adresser rue d'Orléans, 67.

A VENDRE

Cervelas, Knackvurst, Saucissons de Strasbourg, Jambon de Mayence.

Chez M^{me} veuve BEYER, rue de la Tonnelle, n° 29.

CIDRES

Mayenne, Bretagne et Normandie

M. ROUSSEAU prévient sa nombreuse clientèle qu'il reçoit des cidres et poirés de première qualité. Livraison par barrique et petit fût à domicile. Rue Nationale, 18. (799)

CACAO VAN HOUTEN

pur et soluble en poudre.

Le Cacao VAN HOUTEN est un produit alimentaire qui mérite l'attention de toutes les familles qui aiment un aliment nourrissant et en même temps digestif et délicat.

Un demi Kilogramme suffit pour 100 Tasses de Chocolat.

Le Cacao VAN HOUTEN se vend en boîtes cylindriques de 1/2, 1/4 et 1/8 kilogramme, poids net, aux prix de fr. 5.—, fr. 2.60 et fr. 1.40, et se trouve dans toutes les bonnes épiceries, pharmacies et confiseries. A SAUMUR, chez MM. GEORGES DOUESNEL, 28 et 30, rue Saint-Jean; E. D'HUY, 27, rue de la Tonnelle.

Lait de Chèvre

très bon pour fortifier la santé des enfants faibles et des personnes délicates. S'adresser au sieur LEMAIER, rue des Moulins, Saumur.

EAU MINÉRALE NATURELLE

VICHY

Sources de l'État. Applications en médecine: GRANDE-GRILLE. — Affections lymphatiques, maladies des voies digestives, engorgement du foie et de la rate, obstructions viscérales.

HOPITAL. — Affections des voies digestives, pesanteur d'estomac, digestion difficile, inappétence.

CELESTINS. — Affections des reins, de la vessie, gravelle, calculs urinaux, goutte, diabète, etc.

HAUTERIVE. — Prescrite comme Célestins.

Administration de la C^{ie} concessionnaire: PARIS, 8, Boulevard Montmartre

EXIGER le NOM de la SOURCE sur la CAPSULE

Dépôt chez tous les marchands d'Eaux minérales, droguistes et pharmaciens.

Offres et Demandes

OFFRE sérieuse. Position importante et très lucrative est offerte aux propriétaires et cultivateurs honnêtes et sérieux sachant lire, écrire et désirant s'occuper après leurs travaux journaliers. S'adresser avec bon certificat ou avec bonne garantie à MM. MABILLE, propriétaires, à Aubais (Gard). (642)

On demande une femme sachant soigner les animaux et faire le service de femme de basse-cour.

S'adresser au bureau du journal.

Saumur, Imp. P. GODET.

Tissage mécanique et à la main TOILES EN TOUS GENRES

FABRIQUE DE SACS, BACHES, TENTES, PRÉLARDS, STORES

LOCATION DE BACHES RÉPARATIONS

Spécialité de Toiles imperméables pour Bâches et Vêtements

HUILE SPÉCIALE POUR MACHINES

8, rue du Petit-Versailles à Saumur, près la Gendarmerie, 8,

Maison N. DOGUEREAU

Advertisement for DENTS by Léon A. Fresco, Chirurgien-Dentiste, 68, Quai de Limoges, Saumur. Includes text: SANS PALAIS NI CROCHETS, Extraction, Aurification - Prix modéré.

INJECTION PEYRARD

ex-Pharmacien à Alger. L'Injection Peyrard est la seule au monde ne contenant aucun principe toxique ni caustique, guérissant sur 233 Arabes atteints d'écoulements récents ou chroniques, dont 80 malades depuis plus de 40 ans, 60 depuis 5 ans, 93 de 4 jours à 2 ans; le résultat moult a donné 231 guérisons radicales après 6 à 8 jours de traitement. Deuxième essai, fait sur 134 Européens, a donné 131 guérisons. Chez l'inventeur E. PEYRARD, place du Capitole, à Toulouse, et dans toutes les Pharmacies.

COURS DE LA BOURSE DE PARIS DU 22 SEPTEMBRE 1887.

Table of stock market prices for Paris on September 22, 1887. Columns include 'Valeurs au comptant', 'Clôture préc.', 'Dernier cours', and various categories like 'OBLIGATIONS', 'Ville de Paris', 'Bons de liquid.', 'Gaz parisien', etc.

CHEMINS DE FER - GARES DE SAUMUR

LIGNE DE L'ÉTAT

Table of train schedules for the Ligne de l'État, listing stations (Saumur, Montreuil, Thouars, Loudun, Poitiers, Doué, etc.) and departure/arrival times for different train types (Express, Omnibus, Mixte).

LIGNE D'ORLÉANS

Table of train schedules for the Ligne d'Orléans, listing stations (Angers, Saumur, Tours) and departure/arrival times for different train types (Express, Omnibus, Mixte).